

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 51 (1943)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Une Lausannoise spirituelle et philosophe : Etiennette de Brenles-Chavannes et ses amis (1724-1780)  
**Autor:** Perrochon, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-39799>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

paraît par livraison de 48 ou  
64 pages tous les 3 mois

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Fr. 8.— par an franco pour toute la Suisse

Fr. 10.— par an pour les autres pays de l'Union postale

Pour les membres de la Société vaudoise  
d'histoire et d'archéologie, les 8 francs  
comprennent la cotisation annuelle

Prix d'une livraison séparée fr. 2.50

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Eug. MOTTAZ, prof.,  
chemin de Montolivet, 28, Lausanne.

**SOMMAIRE :** Etiennette de Brenles-Chavannes et ses amis (1724-1780), d'après des documents inédits (avec un hors-texte), par HENRI PERROCHON. — Les fouilles de Nyon, par EDGAR PELICHET (avec illustration). — A propos de taxes : La taxe d'établissement dans le Canton de Vaud en 1826, par GUSTAVE DOLT. — Des vestiges égyptiens à Vidy, par P.-L. MERCANTON (avec illustration). — Une alerte en 1712, par † AUGUSTE REITZEL. — Le public et l'Histoire, par RICHARD BERGER (avec illustration). — Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie. — Chronique. — Bibliographie.

*Une Lausannoise spirituelle et philosophe :*

## Etiennette de Brenles-Chavannes

et ses amis

(1724-1780)

d'après des documents inédits <sup>1</sup>

Fille de César Chavannes et de Louise Cormod, Etiennette naquit en 1724 à Montreux, dont son père fut le pasteur pendant un demi-siècle. Elle reçut à la maison, dans le bourg rustique au milieu des vignes, une éducation soignée. Puis, comme on avait confiance en elle, on la chargea de tenir le ménage de ses frères, étudiants à l'Académie de Lausanne, dès 1746, et qui

<sup>1</sup> Sources : Un dossier, propriété du Vieux-Lausanne, dont M. G.-A. Bridel, président de cette association m'a permis l'exploration. Constitué par Samuel Clavel de Breuls, ce dossier fut légué par la veuve de celui-ci en 1878 au pasteur et historien Ernest Chavannes, qui le mit en ordre, et enfin, le D<sup>r</sup> Léon Chavannes en fit don au Musée du Vieux-Lausanne en 1903. La plupart des documents y contenus sont inédits ; quelques-uns ont été publiés par Charles Burnier dans *La vie vaudoise et la Révolution*. Ces papiers, copies

habitèrent alors une modeste maison de la Cité, « près le Collège ». De ces trois frères Chavannes, Emmanuel-Louis fit sa carrière pastorale à Lausanne ; François, pasteur à Vevey, fut le père de Daniel-Alexandre qui se dévoua à des œuvres d'instruction et de bienfaisance, le grand-père du poète Félix, de Cornélie et d'Herminie, dont M. le pasteur Schnetzler a retracé l'utile existence ; le troisième, Alexandre-César, après une suffragance à Bâle, enseigna à l'Académie la théologie et les mathématiques, et laissa des dictionnaires volumineux et inédits d'étymologie et d'anthropologie, de nombreuses études sur des questions pédagogiques ; le landamann Pidou l'appelait « l'apôtre de nos jours », et le doyen Muret : une « concordance vivante ».

Etiennette s'acquitta fort bien de sa tâche de jeune maîtresse de maison. Elle était répandue dans la société juvénile et intellectuelle de la cité. Elle s'éprit de poésie. Elle copiait les vers de La Motte à Mme du Boccage. Elle composa même un roman par lettres : *Lettres de Géronte au prince D...*, histoire d'un soldat valeureux qui s'analyse avec minutie et raisonne beaucoup. Elle traduisait de l'anglais une comédie : *La dernière ressource de l'amour*, où un jeune débauché abandonne sa femme ; dix ans plus tard, la croyant morte, il revient. Prévenue par un ami qui conduit l'intrigue, l'épouse passe une nuit avec le volage qui la prend pour une femme galante : reconnaissance, et tout finit par des regrets et d'édifiantes promesses.

---

d'œuvres diverses, minutes de lettres sont en partie de la plume de M<sup>me</sup> de Brenles-Chavannes ; à eux sont joints une correspondance entre Daniel de Brenles et sa femme, des lettres de et à M<sup>me</sup> Necker, de M<sup>me</sup> Loys de Bochat, de d'Hermenches, du D<sup>r</sup> Tissot, de Bonstetten, du bailli Steiger, de M<sup>me</sup> d'Aubonne, du duc Louis de Wurtemberg, de du Peyrou, de de Luc, de Constant Rebecque, de Bernouilli, du général de Lentulus, du D<sup>r</sup> Tronchin.

Enfin, la correspondance de Samuel Clavel de Brenles avec Lavater, le doyen Bridel, Rosalie de Constant, F.-C. de La Harpe, Fédor Golowkin, Sainte-Beuve, le pasteur Cellérier, M<sup>me</sup> Necker de Saussure, Alexandre Vinet complète le dossier.

Pour cette étude, j'ai également consulté les *Lettres diverses recueillies en Suisse* par Fédor Golowkin, dont les notes anonymes sont de Samuel Clavel de Brenles ; le manuscrit de cet ouvrage est à la Bibliothèque cantonale vaudoise, en compagnie de quatre lettres de M<sup>me</sup> Necker à M<sup>me</sup> de Brenles, inédites, et que M. Pierre Kohler a citées dans *M<sup>me</sup> de Staël et la Suisse*, et l'abbé E. Lavaquéry, dans *Necker fourrier de la Révolution*.

Etiennette Chavannes acquit rapidement une réputation de femme savante et de bel esprit. Quand, en 1754, le cadet de ses frères consacré, sa tâche de sœur fut terminée, et qu'elle épousa Jacques-Abram-Elie-Daniel Clavel de Brenles, le doyen Polier de Bottens écrivait à Salomon de Sévery : « Vous aurez sans doute appris le mariage par trop philosophique de M. de Brenles avec Mlle Chavannes, fille d'esprit et savante à titre d'office. » Renseigné à Colmar par Mme Goll, née d'Eyverdun de Lausanne, Voltaire mandait au nouvel époux : « La bonne Mme Goll sait combien Mme de Brenles a de mérite ; vous avez épousé votre semblable. Si je faisais encore de petits vers, je dirais :

*Il faut trois dieux dans un ménage,  
L'amitié, l'estime et l'amour,  
On dit qu'on les vit l'autre jour,  
Qui signèrent votre mariage. »*

Né en 1717, fils d'un officier au service de Sardaigne et d'Abigaël Crousaz, Daniel de Brenles venait d'être nommé par LL. EE. lieutenant baillival. Jurisconsulte de valeur, il avait été l'élève de Loys de Bochat, puis avait conquis à Marbourg son doctorat en droit. En 1741, il avait été candidat à la chaire de droit à l'Académie, avec cinq concurrents. Après une « dispute » à Berne, Vicat l'avait emporté. Vicat était versé dans le droit naturel et le droit du pays. Il fut un professeur consciencieux ; son zèle cependant ne donna pas à son enseignement le lustre qu'on en attendait. Vingt ans plus tard, le D<sup>r</sup> Tissot déplorait comme « un malheur irréparable » l'échec de Daniel de Brenles. En 1770, à la mort de Vicat, Clavel fut appelé à le remplacer. Il occupa sa chaire quelques mois seulement, puisqu'il mourut en novembre 1771. Sa leçon inaugurale eut grand succès. D'Herminches en fut enthousiasmé :

*Bel esprit, philosophe, égal à Grotius,  
Son ton de professeur n'a rien qui rime en us.  
Son latin simple et pur aide à notre ignorance,  
Bien plus que Pufendorf, il devrait plaire aux grands.*

*Il a de Cicéron la grâce et l'éloquence.  
Père des écoliers, l'opposé des pédants,  
Il surpasse Cujas et porte dans la chaire  
Un cœur, un goût, un art qui touche et nous éclaire.*

Je ne sais si le beau d'Hermenches avait compris tout le discours académique, en tous cas il souhaitait en posséder la traduction. Ainsi dans le *Bourgeois gentilhomme* : « Vous savez le latin, sans doute ? — Oui, mais faites comme si je ne le savais pas. »

Arrivé à l'enseignement sur le tard, de Brenles bénéficiait d'une expérience pratique considérable. Nombreuses étaient les affaires qu'il avait traitées. Il avait été le conseiller d'Allamand, le pasteur-philosophe, en 1741, dans ses démêlés conjugaux avec son épouse acariâtre, la fille du doyen Perret. Il avait souvent plaidé. En 1768, encore, il avait été choisi par le roi de Prusse pour terminer pacifiquement le différend que Frédéric II avait avec ses sujets de Neuchâtel sur une question d'impôt qui commençait à tourner à la rébellion. Une année fut nécessaire à ces négociations. Longs séjours à Neuchâtel, à Morat, où se réunissaient les délégués des cantons médiateurs, à Berne. Les relations que de Brenles possédait à Neuchâtel, les du Peyrou, le juriste Boyve, les Sandoz, et à Berne, les Steiger, les Tscharnier, les Tavel, le professeur Wilhelm, chez qui il logeait, lui furent précieuses. Le résultat fut fort satisfaisant ; mais la récompense n'en fut guère digne. Le général de Lentulus lui envoya une boîte de peu de valeur avec le portrait de S. M. et cinquante louis. De Brenles hésita à renvoyer ce cadeau, qui ne payait pas même ses frais. Puis, comme Lentulus lui promettait : « Voici en attendant, un petit souvenir que S. M. vous prie d'accepter... », il crut prudent d'attendre la suite, qui ne vint jamais.

Jouissant de la confiance des Bernois et de ses compatriotes, il fut à même de négocier plus d'une affaire délicate entre Lausanne et Berne. Magistrat dévoué, il était soumis à LL. EE., et il leur savait gré des efforts qu'elles faisaient pour le bien du pays. Quand, vers 1765, il fut question de projets d'améliorations,

de Brenles écrivait à Mme Necker : « A présent, et pour la première fois, mon cœur s'écrie avec joie et reconnaissance : j'ai une patrie ! » Membre de la Société économique, préoccupé de rendre aux paysans vaudois les terres que la spéculation leur arrachait, admirateur de Tschiffeli et de sa lutte contre le luxe, il était épris aussi d'helvétisme. Il fut un fidèle de la Société helvétique et des réunions de Schinznach, où il entendait son jeune ami Lavater entonner son Schweizerlied, et où il retrouvait Wattenwyl de Nidau, Bernouilli et tant d'autres.

A Lausanne, de Brenles fut l'animateur de cette Société morale, qui ne lui survécut guère, puisqu'en 1772, elle se fondit dans la Société littéraire de Mingard et d'Eyverdun, et dont l'*Aristide ou le citoyen* fut, deux ans durant, l'organe. « Je connais peu de personnes ici, disait Gibbon, qui aient autant de goût, de finesse et de pénétration dans l'esprit que M. de Brenles. Je crains que le défaut des secours, une vocation pénible, et une fortune très étroite ne l'aient empêché de faire des études un peu approfondies. » Gibbon ignorait sans doute que de Brenles avait une formation académique solide, que des voyages en Allemagne et en Italie, des lectures innombrables avaient complétée. En 1751, par exemple, à Turin, il avait séjourné à la Bibliothèque, où Bousquet l'avait recommandé à l'abbé Rivantela, le directeur. Il avait entendu avec plaisir les leçons de philosophie morale d'un barnabite « profond, dégagé de préjugés et admirateur de M. de Cheseaux », celles de physique d'un jésuite, dont le laboratoire lui parut bien pourvu. D'autre part, il avait parcouru plus d'une fois la Suisse, et les lettres que d'Altdorf, en 1749, il adressait à Loys de Bochat fourmillaient de renseignements précis.

Etiennette Chavannes fut pour Daniel Clavel de Brenles une collaboratrice entendue. Elle sut grouper toute une élite à leur foyer, à Saint-François tout d'abord, puis à Saint-Etienne, dans l'immeuble sis entre l'Hôpital (aujourd'hui Collège scientifique) et l'arsenal (Temple allemand actuel). Ce fut mieux qu'un salon de conversation, comme on le dit : un centre de culture, ouvert à toutes les idées, un lieu de rencontre. Si nous comparons ce

salon à ceux plus aristocratiques de la rue de Bourg ou des résidences de Mon-Repos, de Monchoisi, de Prélaz, ou plus bourgeois de Saint-Laurent, nous distinguons vite son originalité ; un entre-deux, entre la cité académique et pastorale et les milieux plus mondains ; un entre-deux, et quelque chose de particulier, comme nous le verrons.

Chez les Clavel de Brenles fréquentaient des nobles de la rue de Bourg et de la Palud et aussi de doctes professeurs de la Cité. Il fallait bien que le charme des hôtes fût grand, pour que tant de personnages titrés se rendissent chez un juriste de petite noblesse, descendant d'une famille anoblie par les Bernois, pour avoir rempli des charges de magistrature et par la possession d'une coseigneurie en compagnie avec les Frossard de Saugy, et acquise par le mariage de Jacques Clavel avec Esther Sordet en 1625. Et Etiennette n'était qu'une Chavannes. Dans une aristocratique correspondance, on lit : « Nous eûmes il y a huit jours le bon doyen (Polier de Bottens) et sa femme, qui nous ont parlé des Hanovriennes qu'ils ont vues à Prélaz (chez les de Crousaz), où était Mme de Brenles, à qui on avait dit qu'elles étaient filles de ministre. Or, quand on vient de la Cité, on sait que ministre n'est point plénipotentiaire. » Pauvre dame de Brenles, qui venait de la Cité et confondait ministre et pasteur !

Chez les de Brenles, nous rencontrons Constant d'Hermenches. Il invitait la maîtresse de maison et ses enfants à des parties de voiture, à des réceptions à Mon-Repos, à des goûters champêtres. Il offrait au jeune Samuel une fort jolie pendule que Voltaire lui avait fait construire dans sa fabrique de Ferney. Et au jurisconsulte, il envoyait un flacon d'élixir pour les cheveux. Nous y voyons aussi Constant de Rebecque, qui y paraissait apprécié, ce Rebecque de qui Gibbon écrivait : « c'est la grossièreté, l'artifice, la bêtise, la méchanceté, la prodigalité et l'assurance... » Le marquis de Langallerie, Montolieu y retrouvaient baillis et baillives, les Steiger, les Tscharner, et ce Jenner qui aimait tant les femmes spirituelles. Le jeune de Bonstetten était un ami de la maison, où il apportait l'enthousiasme et la fraîcheur de son esprit primesautier et son ardeur d'apprendre, et aussi le fils du

conseiller Burckhart de Bâle, à qui de Brenles avait établi un programme d'études et qu'il avait pourvu du meilleur maître à danser de Lausanne. N'oublions pas la présence de dames du meilleur monde. Mme Loys de Bochat, bienveillante et savante, qui était reconnaissante à l'élève de feu son mari de l'éloge qu'il avait composé sur celui-ci. Elle ne dédaignait pas les réparties vives, mais la *Pucelle* et ses obscénités lui répugnaient. Elle se passionnait pour les projets de mariage : celui du Dr Tissot en particulier, retardé par une épidémie mortelle de torticolis, qui paraissaient être des méningites et décimaient la jeunesse dorée, l'intéressa particulièrement. A côté de cette aimable douairière, voici Mme d'Hermenches, à la voix mélodieuse, toujours gracieuse, Mme d'Aubonne, qui, en 1769, devint Mme de Corcelles, fine et sensible, Angélique de Bavois, qui n'était pas encore générale de Charrière et abbesse de Petit-Bien, mais déjà tout dévouement à ses amis, Mme Blacquière, fille de l'historien Rapin de Thoyras, veuve de Théophile de Cazenove, à qui elle avait donné dix enfants, puis épouse d'Elie Blacquière, cultivée et poétesse et de qui la carrière de bel esprit se prolongea jusqu'à la fin du siècle, où sa demeure fut ouverte aux émigrés. D'autres encore. Anne de Chandieu-Chabot qui, en 1758, épousa un Clavel de Marsens et qui, avant d'aller se confiner à Ropraz dans une existence besogneuse, fut une Lausannoise charmante : grâce, savoir, simplicité et naturel. Elle lisait Horace ; elle aimait l'opéra ; elle parcourait l'histoire de l'Angleterre « parce qu'on le veut absolument ». Elle avait pour le roi de Prusse une admiration sans borne, sans être insensible à ce que ses victoires entraînaient après elles. Dans ses lettres, piquantes et alertes, elle tenait les de Brenles, pendant leurs séjours à la campagne, au courant des potins citadins : « M. de Cottens devient prophète comme Jérémie, Malachie, et pendant tous les succès du roi de Prusse, il doit avoir dit : Il a beau faire, il faut qu'il soit renversé et il le sera. Qu'en dites-vous ? Aussi on a changé mon catéchisme. On me demande chaque jour : Crois-tu en Cottens ? — M. de Saint-Cierge passe toutes ses soirées à la fenêtre à côté de ma cousine de La Chaux. Mlle de Bursinel lui disait

hier : Mon pauvre ami, avoue-moi une chose, c'est que tu t'ennuies comme un cocher. » Ou cette dernière méprise de Mme Genilliat, veuve d'un conseiller et née Jeanette Porta, et de qui la fille, épouse de Georges Polier, fut la mère de la chanoinesse rédactrice du *Journal littéraire de Lausanne* et de Mme Charles de Cérenville, auteur de romans et de la biographie de Potemkine : « Quoi qu'il n'y ait pas longtemps qu'elle a découvert l'auteur de Rollin, elle n'a point baissé. Il y a quelque temps, en compagnie, elle parlait toujours de feu M. de Mérol. M. de Chandieu qui l'écoutait, l'interrompit : M. de Mérol est mort, Madame? — Comment, M. de Mérol est mort? — Mais, Madame, il y a une heure que vous dites feu M. de Mérol? — Oh ! Monsieur, c'est un titre que j'ai ouï donner à beaucoup de gens et que je crois devoir donner à M. de Mérol. » Il y avait encore Mme van Berchem, née d'Illens de La Palud, qui jouait avec tant de succès la comédie.

La bourgeoisie intellectuelle affluait à Saint-Etienne : les frères Chavannes, des pasteurs, des juristes, des Porta, des Secretan, des Rosset, le D<sup>r</sup> Tissot, et Suzanne Curchod. La fille du pasteur de Crassier était liée avec celle du pasteur de Montreux. Elle trouva chez elle une hospitalité généreuse. Que n'a-t-elle pas dit de l'esprit brillant de M. de Brenles et des charmes de celui d'Etiennette ! « Mon cœur désespéré du mérite des morts et des défauts des vivants, se consolait souvent par l'idée de votre bonheur et de vos vertus. Jamais je ne jouirai d'un spectacle plus doux que celui de votre union ; j'ai vu pour la première fois les saillies de l'esprit rendre hommage à la religion et à la décence, et la religion éloigner l'austérité et le soupçon ». Suzanne Curchod anima de son intelligence précieuse le salon de son amie. Et lors du second séjour de Gibbon en 1763, les de Brenles tentèrent de raccommo-der les deux amoureux et l'Anglais dans son journal notait : « J'ai passé l'après-midi et soupé chez les de Brenles. C'était pour Mlle Curchod. Mais j'ai marqué peu d'attention pour elle, jusqu'à causer beaucoup à plusieurs autres femmes. » L'amour n'était plus là. Les dernières étincelles de sa passion étaient éteintes.



ÉTIENNETTE DE BRENLES-CHAVANNES

(Pastel de J.-S. Piot)

(Propriété de M. A. Chavannes, juge cantonal, à Lausanne)

Quelques mois plus tard, Suzanne annonçait aux de Brenles son mariage avec Necker en termes émus : « vingt-cinq mille livres de rente et l'âme la plus tendre, la plus généreuse ». Puis, elle leur conta par le menu sa vie nouvelle, les soucis financiers de son mari, la naissance de Germaine, ses déboires de nourrice et la réception à Paris de Gibbon, devenu « doux, souple, humble, déférent jusqu'à la pudeur, témoin perpétuel de la tendresse de mon époux, de son esprit, de son enjouement, admirateur zélé de l'opulence. Ma vanité féminine n'a jamais eu un triomphe plus complet et plus honnête ». En 1767, les Necker séjournèrent à Saint-Etienne. Suzanne était heureuse, autant que son caractère porté à rechercher les ombres le lui permettait, elle jouissait de son ascension, de sa fortune, mais M. Necker était maussade.

Les secousses du carosse lui avaient enlevé toutes pensées, et sa femme était navrée : « Voilà l'homme, loin des grandes affaires, néant. » A l'abri de son silence, Necker échafaudait sans doute de fructueuses opérations. Les relations épistolaires entre les Necker et les de Brenles continuèrent en s'espaçant un peu. Paris n'était pas Lausanne. « Vous m'avez fait bien vivement sentir une chose que j'oublie quelquefois par le plaisir que j'ai à vous écouter, c'est que nous vivons à cent lieues de distance ». Mais parfois elle était heureuse de trouver une confidente bienveillante : « Croiriez-vous qu'avec un caractère assez liant, une position qui entraîne des tourbillons de connaissances, j'ai été obligée de renoncer à me faire une seule amie. Je désespère de vous expliquer cette énigme. » Souvent à M. de Brenles, Mme Necker demandait quelque conseil, et à la lecture de ces missives, il avouait à sa femme : « Il y a des phrases et du jargon, mais je pardonne tout en faveur de ces morceaux naïfs et touchants que votre cœur et le mien sentent si vivement. »

Enfin, cette énumération serait par trop incomplète si nous ne mentionnions d'illustres étrangers ; non seulement Gibbon, mais la princesse de Rohan-La Rochefoucauld, l'avocat Servan, les ducs de Wurtemberg. Pendant plusieurs saisons les de Brenles eurent en pension ces derniers, fils du stathouder de Montbéliard avec leur gouverneur de Mauclair et leurs précepteurs Pfeiderer

et Holland, ce Holland qui durant son séjour lausannois composa une réfutation de d'Holbach tout en lisant les vers de J.-B. Rousseau et les œuvres galantes de Diderot. Ils furent aussi liés avec l'oncle de ces jouvenceaux, le duc Louis, qu'on appelait le Prince. Celui-ci connaissait le jurisconsulte depuis l'époque de leurs études. Quand de 1763 à 1766, il habita Lausanne, il renoua avec son ancien camarade, et son départ fut pour celui-ci un véritable chagrin. Une amitié moins vive, et cependant réelle unissait de Brenles à Voltaire. Nous avons vu les compliments d'Arouet lors de son mariage. Dans de nombreuses lettres, il serait facile de glaner des témoignages d'affection « C'est vous et Mme de Brenles qui me faites Lausannois. — Adieu, couple respectable et aimable ! — Mon cher ami, vous êtes le Cicéron de Lausanne ». Et des « Madame la philosophe... » Ne proposa-t-il pas d'être parrain du premier enfant de Brenles ? Le père déclina l'offre : « C'est à vous, à votre philosophie, à votre amitié que nous dédions notre premier ouvrage, Mme de Brenles et moi. C'est un gros garçon bien fait, de bonne mine. Vous avez offert de le baptiser ; mais ce n'est pas le métier d'un philosophe. » Et Voltaire répondit : « Je vous remercie de mettre au monde des philosophes. Il faudra bien que je quitte ce monde maudit où il y en a si peu ; je me consolerais en sachant que vous en conservez la graine. » Evidemment, le patriarche manquait parfois de tact. Il se moquait des beaux-frères de son ami : « Comment diable peut-on avoir un beau-frère catéchiste ? Le pis est qu'on dit que ce beau-frère ne sait pas son catéchisme. » Alors de Brenles répliquait vertement. Voltaire encaissait : « Agréable colère, digne ressentiment à votre ami bien doux. Je suis enchanté, mon cher ami, de savoir que tous vos beaux-frères sont dignes de l'être. Quoi ? vous avez trois beaux-frères prêtres et tous trois honnêtes gens ! Vous êtes un homme unique. Le prêtre qui m'avait dit que le catéchiste de Vevey ne savait pas son catéchisme est tombé là dans une grande erreur. » Les affaires de la *Pucelle* et du libraire Grasset, l'abus des railleries contre la religion refroidirent cette amitié. Mais les de Brenles furent à Lausanne les derniers à demeurer fidèles à Arouet. Leur

correspondance se fit de plus en plus rare. Cependant en 1764 encore, Voltaire écrivait à Clavel pour lui trouver un appartement bien chaud et un bon lit, avec une petite chambre pour son secrétaire Wagnière.

Cette liste des habitués de Saint-Etienne est incomplète ; elle suffit pour donner le ton de la société qui s'y réunissait.

Certes, pour certains, c'était un salon mondain comme il y en avait tant à Lausanne, accueillant à la société du Printemps, à celle du château, à celle du Mardi et où l'on se divertissait aux jeux à la mode. Le dossier du Vieux-Lausanne renferme plus d'un vestige de ces amusements. On y composait des contes, ainsi l'histoire de *La fée Lure et de l'ange In*, avec le Père Pérduculaire, l'abbé Vue, l'ami Graine, la mère Idienne ou l'ami Jaurée. On aimait les charades. Avec quelques mots on improvisait un récit en prose ou en vers, de deux ou trois pages ou de quelques lignes sur le verso d'une carte à jouer. Ces mots étaient des plus hétéroclites, ainsi fortune, écritoire, avorton, milan ou hymen, labyrinthe, horloge, alouette, Cicéron... On écrivait des odes chinoises à la louange de Ver Vang. M. de Montolieu prononçait l'éloge de Voltaire ; le théologien Rosset échangeait avec d'Hermenches des rondeaux. M<sup>me</sup> de Brenles elle-même, versifiait compliments, épîtres, des fables sur l'Aigle et les animaux, ou sur Tissot et La Fortune :

*Il est sourd à sa voix, en vain elle l'appelle.  
Des avances, des soins, des feux de cette belle,  
De ses empressements, l'insensible se rit.  
Enfin pour lui prouver tout le cas qu'il fait d'elle  
Le dédaigneux Tissot la reçoit dans son lit.*

Les œuvrettes les plus récentes de Paris l'intéressaient, comme les florilèges des jeux floraux. Elle goûtait le Temple de la renommée, l'Été, le Printemps. Elle se réjouissait des succès de la *Religion* de La Harpe, mais ne s'enthousiasmait pas pour les *Saisons* de Saint-Lambert autant que M<sup>me</sup> Necker l'eût désiré. Enfin, elle traduisait la *Prière universelle* de Pope et mettait en vers français le *Caton* d'Addison. De cette dernière pièce,

quelques vers seuls ont subsisté. Mme Dapples aurait voulu la voir jouer à Paris. Mme Necker estima que le manque d'action, la faiblesse des caractères, l'absence de rôle pour la Clairon, la voueraient à un échec. Elle demanda d'ailleurs l'avis de son mari, qui avait aussi en ce domaine « une finesse de tact singulière », elle sollicita encore les conseils de Marmontel, de l'abbé Arnaud, de Suard. Ce dernier trouva le sujet peu heureux : « Cet esprit de liberté et de patriotisme ne touche pas ». La versification est négligée parfois, la rime défectueuse, l'emploi de rimes croisées une nouveauté que l'exemple de *Tancrede* ne suffit pas à autoriser. L'auteur entraîné par des modèles se permet des images, des expressions à bannir. « Ces défauts sont l'effet de l'éloignement de notre capitale qui fixe seule les règles des conventions délicates en matière de goût. » Et M. Thomas, « le célèbre M. Thomas » fut du même avis : « Les *Catons* ne sont pas faits pour la nation française. La tragédie d'Addison est un fruit propre au sol d'Angleterre et la transporter chez nous ne pourrait être goûté. »

Mais, malgré les avis de ces beaux esprits parisiens, les quelques vers que nous connaissons du *Caton* de Mme de Brenles ne paraissent point sans mérite, et par leur pensée ils dépassent de beaucoup les petits vers et les charades à la mode alors. Et tout naturellement leur rappel nous amène à noter diverses préoccupations du salon de Saint-Etienne.

On ne s'y occupait pas en effet que de jeux, où même le savant jurisconsulte excellait, puisque lors de son séjour à Berne, il les introduisit dans la société de Julie Bondeli et de ses amis qui réussirent si bien que de Brenles envoyait leurs produits à sa femme, en lui recommandant de ne les montrer qu'au prince de Wurtemberg et à Mme d'Aubonne. « Il ne faut pas qu'on dise à Lausanne que des ambassadeurs voient beaucoup de femmes et en font des histoires. » On discutait de la valeur de la *Nouvelle Héloïse*, et du jugement sévère que Julie Bondeli avait émis à son propos. Mme de Brenles prenait la défense de Rousseau, et en termes si convaincants que la spirituelle Bernoise trouvait son apologie juste et vraie. La philosophie n'était pas

oubliée. De Paris, on faisait venir les dernières œuvres de Mably ou de Condillac, de Diderot, et les idées de Montesquieu fournissaient le sujet de profondes réflexions. Pendant une convalescence, « la philosophe » lisait la *Palingénésie* de Charles Bonnet ; il lui semblait qu'elle aurait plusieurs arguments à opposer à ce système et à la passion du Genevois pour les corps organisés. Sur elle-même, elle tentait des expériences, qui lui prouvaient que « M. Bonnet n'aurait pu la persuader que son âme n'était qu'un tout organique, un amas de fibres intellectuelles. »

Centre de la « Société morale » de 1766 à 1771, le salon des de Brenles fut le bureau de rédaction d'*Aristide ou le Citoyen*. Avec la collaboration de Polier de Saint-Germain, du D<sup>r</sup> Tissot, de Seigneux de Correvon, du théologien Louis de Bons, du prince de Wurtemberg, de Mme Blacquièrre, le jurisconsulte, sa femme et son beau-frère Emmanuel Chavannes rédigèrent le périodique. Encourager la vertu en la présentant sous des formes attrayantes, opposer des digues aux vices envahissants, dissiper les préjugés, inspirer l'attachement aux devoirs et à la patrie, promouvoir le bien moral. Tendances humanitaires, qui étaient celles de l'époque, mais dans un esprit nettement chrétien, et qui se veut défenseur de la religion révélée. L'*Aristide* est souvent ennuyeux, mais toujours sage, bien intentionné. S'il ne réalisa qu'imparfaitement les intentions de ses auteurs, il est une preuve de la sincérité et du sérieux de leurs préoccupations morales. Ce sens chrétien éloignait d'ailleurs les de Brenles de la philosophie de Paris. Aussi s'étonnaient-ils que Mme Necker reçût chez elle tant de philosophes aux idées contestables et les demi-aveux de leur correspondante ne devaient guère les satisfaire : « J'ose vous assurer que le plus petit séjour dans cette capitale me justifierait bientôt à vos yeux et vous verriez que si les mœurs y sont dépravées, l'opinion est toujours conforme à la saine morale, et qu'une vertu sans tache est un titre à la plus grande considération. Il n'en est pas moins vrai que je ne vis plus sur le même fonds d'idées. J'ai enfoui mon petit capital pour ne le revoir jamais. J'ose vous assurer, Madame, que si

mes principes avaient pu s'altérer à Paris, vous ne m'auriez pas vu reparaître à vos yeux, et si je n'avais pas ma propre estime, je ne me hasarderais pas à solliciter la vôtre.»

C'est moins par l'intermédiaire d'*Aristide* que par leur action personnelle que les de Brenles exercèrent sur plusieurs de leurs amis une influence bienfaisante. Leur maison fut mieux qu'un centre de culture ou de discussions idéologiques, un foyer où l'on aimait à se réfugier aux heures sombres, pour y trouver compréhension et réconfort. C'est là que Mme d'Aubonne vint confier le désespoir affreux dans lequel la perte de son mari la plonge : « J'adorais M. d'Aubonne. Chaque jour nos liens semblaient se serrer plus intimément. Mon admiration pour lui allait croissant. Que de vertus, que de sentiment, quel exemple ! » Mme Necker n'avoua-t-elle pas un jour : « J'avais besoin de toute votre aimable sensibilité pour calmer les agitations de mon âme, et sans les sages conseils de M. votre époux, le dépit m'eût peut-être précipitée dans un abîme de maux ». D'autres recoururent aux directives ou aux bons offices des de Brenles ; ainsi Bonstetten voulant sauver des galères le fils de son fermier, Jacques Loup, condamné à Brest pour désertion, « forçat n<sup>o</sup> 35.067 » ; ainsi ce cousin Wullyamoz, endetté par la construction d'une maison trop fastueuse et mari malheureux d'une femme trop belle et impudente. Confidente sûre, Etiennette avait été à bonne école. Son mari exigeait d'elle une discrétion absolue. Au cours des négociations de Neuchâtel elle pouvait lui écrire : « Nous observons, les frères et moi, religieusement le silence que vous prescrivez ; les curieux commencent déjà à me dire : ce n'est pas à vous qu'il faut demander des nouvelles ».

Les de Brenles étaient d'ailleurs d'autant plus compréhensifs des malheurs d'autrui, que les épreuves ne leur avaient point été épargnées. Ils avaient perdu en bas âge leur premier enfant ; ils connaissaient les soucis financiers. A ses dépens, Etiennette avait appris que le monde est souvent méchant, et son mari avait été plus d'une fois en butte à l'envie et à la calomnie. Dans les dernières années de sa vie, il avait une santé précaire

et le D<sup>r</sup> Tissot le soignait pour un essoufflement rebelle et crises d'oppression. En 1767, son épouse subit l'ablation d'un sein, et le courage avec lequel elle supporta cette opération grave et douloureuse — la chirurgie ignorait alors les anesthésiques — fit l'admiration de son entourage.

Aucune ignorance du mal, mais désir de conciliation et de justice. En voici un exemple dans l'attitude d'Étiennette à propos d'un scandale qui fit grand bruit à Lausanne. Un professeur à l'Académie s'était épris de la femme d'un de ses parents, ministre du Saint-Evangile. Au vu et au su de ses enfants — le Don Juan était veuf — il donnait à l'épouse coupable des rendez-vous dans son jardin et c'étaient de joyeux déjeuners. La veuve d'un pasteur, depuis peu installée à la Cité, et qui croyait ses voisins mariés, admirait chaque matin de sa fenêtre la tendresse de ces supposés époux, et en parlait à qui voulait l'entendre. D'autres témoins, mieux renseignés, se scandalisaient de ces amours en plein air, et une brave demoiselle était obligée de fermer sa fenêtre pour ne pas voir des abominations dégoûtantes. Tout cela finit mal. Un dimanche, le mari trompé revenait de prêcher et surprit les amants. Querelle. La nuit suivante le dit mari mourait. La voix publique accusa son rival de l'avoir assassiné ; certains dirent : empoisonné. Dans une lettre à Mauclair, Mme de Brenles rapportait ces faits, mais sans exagération. Elle était de l'avis de Tissot et aussi de Leurs Excellences qui n'avaient pas ordonné d'autopsie ; elle pensait aussi que le pasteur Leresche avait eu raison de ne point refuser l'oraison funèbre à laquelle le défunt avait droit comme pasteur, et qu'il ne s'était pas montré modéré par sympathie pour le présumé coupable, car il venait de lui défendre d'épouser sa maîtresse. Beaucoup de bon sens, d'intelligence dans la relation d'une affaire ténébreuse, et de subtilité aussi.

Et nous en trouvons encore dans telle lettre où elle met en garde Mme Necker contre de dangereuses liaisons, et à laquelle celle-ci répondit par de précises dénégations, tout en remerciant « des avis précieux de votre amitié, reçus avec la plus tendre reconnaissance ».

Si le salon de Saint-Etienne ne tomba pas dans la préciosité et ne se livra pas qu'à des amusements plus ou moins puérils, il le dut non seulement aux préoccupations philosophiques de ses hôtes, mais à leur bon sens. Daniel et Etiennette Clavel n'étaient pas des beaux esprits frivoles ou des intellectuels sans rapport avec l'existence et ses nécessités ; lui par sa carrière pratique ; elle par ses devoirs de ménagère — elle était bonne cuisinière, habile à apprêter les lièvres que son mari allait chasser jusqu'au pied du Jura, au risque de voir ses chiens dévorés par les loups ; elle repassait à merveille et la lessive n'avait pas de secret pour elle. Et toutes ces occupations contribuaient à maintenir en eux un équilibre, comme aussi leurs longs séjours à la campagne.

Les de Brenles passaient en effet l'été dans leur château d'Ussières et parfois y restaient jusqu'en janvier. Ce château — dont récemment M. Frédéric Barbey traça un portrait charmant<sup>1</sup> — est une solide maison carrée, au toit relevé. Le rez-de-chaussée sert de cave, de bûcher, de remise. Un escalier de pierre conduit à l'étage et du salon la vue s'étend par dessus la vallée de la Bressonnaz et la colline qui cache Mézières, sur un pays de montagnes du Moléson aux Tours d'Aï. Maison de campagne entourée de prairies et qui faisait partie de la seigneurie de Ropraz. Les de Brenles y jouissaient de la considération des villageois.

Le jurisconsulte leur avait rendu service en 1760. Alors, le seigneur des lieux, Georges-Jean-Justin Clavel de Ropraz avait voulu reconstruire la chapelle du village qui tombait en ruines, plus près de son château. Les gens du village s'y opposèrent. Le bailli de Moudon leur donna raison : le sanctuaire serait reconstruit sur son ancien emplacement. Clavel de Ropraz fut fort irrité. Pour arranger les parties, de Brenles intervint. Tout se termina par une paix édifiante. Les bourgeois prièrent le seigneur d'oublier le passé, de recevoir les assurances de leur sincère reconnaissance de la bonté qu'il avait de vouloir continuer

---

<sup>1</sup> Dans *Suisse contemporaine*, Février 1942.

à placer dans la chapelle des sépultures seigneuriales et de sa générosité à assister la commune avec son argent. M. de Ropraz, en gage de réconciliation, prit la charge de la porte, des fenêtres, de la chaire du nouveau lieu de culte, fit peindre le cadran de l'horloge et décorer le chœur de ses armoiries.

Ussières, c'était pour les de Brenles la paix des champs, une existence agreste, celle qu'Étiennette avait connue enfant à Montreux dans cette nature dont elle comprenait le charme : « Je préfère, disait-elle à Mme Necker, nos sapins et nos Tissot à vos orangers en caisse et me passionne pour la culture des courges et la volupté de tourner des vers à l'helvétique. » Et son mari aimait à s'éloigner de ses tracas lausannois, des réceptions auxquelles il devait assister ou de celles de Berne où il était rassasié de mangeaille. Il appréciait la sagesse rustique de certains villageois, et prisait fort les conversations d'une brave paysanne de soixante-quatorze ans, plus fraîche que des citadines de trente à trente-cinq ans, à la piété solide, généreuse et bonne, et dont les propos avaient pour lui plus de saveur que ceux de la plupart des femmes les plus spirituelles.

Ussières n'était du reste pas un coin perdu. Le Jorat, vers 1760, n'était plus un repaire de brigands, et les sorcières n'y tenaient plus leurs sabbats. Les manoirs des environs étaient tous habités : les Polier étaient à Corcelles, les Graffenried à Carrouge, les Constant à Hermenches, les Clavel de Ropraz et de Marsens à Ropraz ; à Bressonnaz étaient les Cerjat, et Le Sépey venait, dès 1759, d'être acquis par le pasteur Burnand et son frère le capitaine, des dames de Crousaz et Porta, nées Clavel de Ropraz. Puis, il y avait les baillis, à Moudon et à Oron ; il y avait les pasteurs, à Mézières Jean-François-Louis Boisot, Daniel Bourgeois qui, plus tard doyen de Moudon, s'y distingua en baptisant un nègre ; de Moudon même montaient parfois David Bridel, qui venait raconter ses débuts de carrière à Marseille, et sa femme Marianne Imhof, fille d'un banneret bernois, ou son frère Charles-Louis, diacre et pendant dix ans fiancé. En voiture arrivaient des amis de Lausanne. On dit même que Voltaire passa à Ussières quelques jours. En tous les cas,

dans le vieux manoir on montre « sa » chambre, petite pièce passée à la chaux, au plafond rustique, à côté du salon.

Pour Etiennette, les séjours au Jorat étaient un changement bienvenu de milieu et de cadre ; car elle ne voyageait guère. Quelques apparitions à Montreux, un voyage à Neuchâtel et à Berne qui fut tout un événement, une visite aux Tscharner à Aubonne, longuement préparée. « Pourquoi une mère de famille, écrivait-elle à Mme de Tscharner, ne pourrait-elle pas, au moins dix jours dans l'année, compter pour quelque chose et se faire un bonheur à elle propre. Je puis partir demain à 4 h. du matin avec mon fils et un domestique, déjeuner chez Mme de Saussure à Morges, me reposer quelques heures et dîner à Aubonne. » Elle profitait du départ de son mari, « je ne lui dirai rien avant : que d'obstacles invincibles ! L'idée le ferait frémir : comment aller à pied ! vous fatiguer, c'est choquer toutes les bienséances, que dira-t-on chez vous ? » Et elle conclut : « mon mari a encore samedi une journée au château, fatigante et ennuyeuse ; une mauvaise nuit causée par une mauvaise digestion pourrait faire renvoyer le voyage... »

C'était une épouse attentive, cette Etiennette, sachant encourager et distraire son mari. Les lettres qu'elle lui envoya à Berne sont charmantes : « Je viens, mon cher mari, bien tard. La Duperron m'a ennuyée jusqu'à deux heures. Des visites tout le jour, qui sont venues me chercher jusque dans la chambre d'en bas où je m'étais enfermée à clef. » Et voici des potins : « Ce pauvre Desmartines a reçu un coup de crosse si fort que Roguin l'a condamné, tandis que Levade (le chirurgien) estime qu'il s'en tirera. — On vient de recevoir une trentaine de bourgeois. Durand en est. (François-Jacques Durand, pasteur et professeur à l'Académie, l'un des maîtres de Vinet). — Lundi je fus chez Mme de Saint-Cierge, il y avait quatre princes, plus de comtes et de comtesses, et M. le bailli me donna de vos nouvelles et me parla de la conférence avec plus de détails que vous ne m'en donnez. » Menus faits domestiques aussi : « On va renvoyer les chiens. Nous avons acquis un très beau chat qu'une très belle fille nous apporta tantôt. Je lui ai donné du vin à cause

du chat et de sa belle taille. Le chat est gourmand, c'est bien dommage. » A l'offre de son mari de lui acheter un déshabillé, elle répondait qu'elle le voulait à la mode avec jupe et mantelet. Elle désirait qu'il lui envoyât de la toile, avant qu'elle renchérit trop, pour douze mouchoirs. Et comme de Brenles s'était plaint qu'avec sa veste de droguet, il avait froid sur les rives de l'Aar et qu'on se moquait de cet habit mal coupé, qu'il voulait s'en faire un en ratine d'Angleterre, elle conseillait : « J'aimerais mieux pour votre habit un violet plutôt qu'un gris. Vous savez que les couleurs fades ne vous vont pas aussi bien que les autres. » Le jurisconsulte était d'ailleurs, lui aussi, plein de prévenances : n'envoya-t-il pas un jour trente livres de pruneaux pour les confitures ? Dans cette correspondance conjugale, les enfants tiennent évidemment une grande place. Les deux fils, Samuel et Louis, étaient suivis de près par leur mère ; elle surveillait leurs devoirs scolaires, jouait avec eux. Elle tenait le père au courant de leurs faits et gestes. Confié d'abord à un précepteur, à un jeune théologien Duvoisin, l'aîné entra ensuite au Collège. Chaque jour, il allait voir son oncle César-Alexandre, le professeur, qui habitait à la Cité-derrière (Caserne de gendarmerie actuelle). Elle élevait ses fils selon les conseils de Mme Necker. « Louez votre enfant d'une bonne action, même s'il a négligé de la faire, faites semblant d'être abusée, si au milieu de vos caresses et de vos éloges, le jeune homme laisse échapper une larme, retirez-vous pour donner libre cours à vos pleurs, et dites-vous : je suis la plus heureuse des mères. » Des résultats de cette éducation, le père était en général satisfait. « Je vous remercie de former le cœur et l'esprit de nos fils avec tant de raison et de compétence. » Mais quand Samuel reculait quelque peu au Collège, l'attitude maritale changeait : « Je vous les recommande à un âge indécis. Si vous les laissez prendre le goût de la dissipation, ils prendront en même temps l'aversion de l'étude. Ils seront perdus. Au nom de Dieu, assujétissez-les à une règle et tenez la main avec la plus inexorable exactitude, sans quoi nous n'aurons jamais que des bandits, des vauriens, sans caractère et sans principes. Votre indifférence sur ce chapitre important fait le malheur

de ma vie. Vous faites marché avec eux, et vous les dispensez de la verge pour les récompenser d'une observation. Cela est très mauvais. Dites-moi ce que Samuel a fait dans les examens. J'ai été obligé de le trouver plus reculé que je ne l'avais laissé. »

Daniel de Brenles était partisan d'une éducation sans faiblesse. Son fils Samuel se souvenait, cinquante ans plus tard, des regards de réprobation de son père et de ceux de M. de Tscherner, quand, un matin à Aubonne, il avait donné à un oiseau de proie du château une caille à dévorer. Ce père exigeait beaucoup au point de vue études. Dans une lettre à son aîné, alors âgé de huit ans, il lui reprochait de ne pas lui dire assez longuement l'impression que lui causaient les *Offices* de Cicéron et de ne pas les lire avec assez de suite et de profit... De Brenles, d'ailleurs, adorait ses enfants ; il leur achetait des chapeaux qu'il choisissait avec des cordons bleus et ponceaux. Il réclamait de Berne les mesures du cadet pour lui faire confectionner un habit à la bernoise « charmant et qui sied à merveille aux petits ».

Pendant quatre ans, les de Brenles placèrent Samuel à Crassier chez le pasteur Bridel — le père du doyen — « honnête homme » et dont la cure, « berceau de Mme Necker », ne pouvait être qu'un bienfaisant et pédagogique séjour. Et, trouvant le prix de pension trop modeste, ils l'élevèrent d'un tiers. Plus tard, ils confièrent le même enfant à Lavater, à Zurich. Le cadet, Louis, semble avoir été élève régulier du collège lausannois. Les de Brenles tenaient surtout à réagir contre l'éducation mondaine d'alors. Dans de petits vers pour le jour de l'an 1761, Etiennette mettait dans la bouche de son fils s'adressant au petit de Saint-Cierge, âgé comme lui d'une année, les propos suivants :

*On nous cajole, on nous caresse,  
On nous accable de tendresse.*

Et les marmots projettent d'avoir eux aussi leur société, où l'étiquette brillante, l'aimable frivolité, la noble oisiveté et l'intéressante vanité auraient leur compte.

*De jolis soupers, des journées,  
De petits bals, des assemblées,  
Feront jouer les passions  
De notre petite cervelle.  
Des beaux airs, des prétentions  
Viendront chez nous dès la bavette.  
Nous prendrons un dégoût honnête  
Pour des vieilles fatuités :  
Livres, raison, travail, retraite,  
Ce sont plaisirs d'anachorètes,  
Ou plaisir d'université.  
Une éducation parfaite  
Forme d'aimables désœuvrés.  
Dans l'âme moins de qualités,  
Mais plus de chimères en tête.*

Seule une sagesse austère réclame « moins de fêtes, des liaisons plus fidèles, des loisirs mieux remplis, une gaieté plus naturelle, des plaisirs plus vrais ».

En 1771, la mort de M. de Brenles fut pour sa femme un coup. Tout un temps, elle vécut dans son souvenir. « Ma seule consolation est de relire les lettres de mon mari, et alors j'ai l'illusion qu'il est en voyage. » Mais il lui restait des devoirs à remplir. Ses fils, tout jeunes, devaient être élevés. Elle ne pouvait faillir. « Cette admirable femme, écrivait Bernouilli à Constant Rebecque, fait face à son malheur avec courage. Ce courage joint à ses autres grandes qualités est une grande ressource pour ses enfants. Une mère de cette trempe vaut bien un père, et tant qu'elle vivra ses fils ne seront point orphelins. » Elle fit élever sur la tombe de son mari à la cathédrale un monument, dont l'épithaphe recommandait à ses enfants d'être dignes de lui. Par le D<sup>r</sup> Tronchin, les Necker, le général de Lentulus, Voltaire peut-être, elle cherchait à obtenir du roi de Prusse les honoraires dus au jurisconsulte. Démarches sans effet. Elle intercédait auprès de Tscharnier pour qu'on fît disparaître toute trace des accusations dont, en 1749, de Brenles avait été la victime et

auxquelles il avait répondu autrefois dans un mémoire, défendant son honneur et le bonheur de sa vie.

Jusqu'à sa mort, le 3 janvier 1780 (et non en 1775 comme l'a prétendu Golowkin, ou en 1778, ainsi que le *Dictionnaire* de Montet et après lui le *Dictionnaire historique et biographique suisse* l'assurent), Etiennette demeura fidèle au souvenir et aux idées de son mari. Elle accueillait quelques pensionnaires pour compléter ses ressources et animer sa demeure. Et elle continuait à recevoir ses amis : « J'ai des amis autant qu'une âme sensible et difficile sur leur choix peut raisonnablement le demander. Deux frères, deux ou trois amis. Je jouis de l'approbation de notre public, de la considération que m'attirait celui qui se rendait utile à tous et qui m'est devenue personnelle. » Elle s'intéressait à quantité de questions, même à un projet de finances publiques, dont elle entretenait Mme Necker, sans grand succès : « Nous sommes tellement accablés de plans, de conseils ou de chimères sur les finances... Je suis persuadée que M. Necker a la tête la plus administrative du monde. J'ai vu à côté de lui les premiers génies de l'Europe, et je les ai vus toujours entièrement subjugués par son ascendant dans la portion de connaissances et de génie qui le caractérise ; il est donc bien prouvé pour moi qu'il tient par le bout de la chaîne toutes les idées de finance, et que s'il n'exécute pas en proportion de ses lumières, c'est seulement lorsqu'il est retenu par des obstacles qu'on ne peut connaître que dans ce pays et au milieu des grandes affaires. »

Et quand, les fils devenus grands, il fallut s'ingénier à les pourvoir de situations, la mère ne ménagea pas ses efforts. Et tout naturellement, se souvenant comme elle avait obligé naguère Suzanne Curchod, elle s'enquit auprès d'elle de conseils et d'appui. La réponse de Mme Necker dut la décevoir profondément. « Pour le bien que vous attendez de nous, Madame, je crains que votre espérance ne soit du moins à moitié trompée. J'espère que M. Necker sera très utile en grand ; sa tête est vaste, son cœur excellent, et ses ressources inimaginables ; mais en détails, ma charmante amie, M. Necker semble avoir le refus dans son département. L'habitude où l'on est ici de faire beau-

coup par sollicitation et surtout par celle des femmes, nous a fait prendre une résolution indispensable, je ne recommande personne.» Finalement, Mme de Brenles, en avril 1779 — et c'est la dernière lettre de Mme Necker à son amie que nous connaissons — obtint une recommandation banale pour l'un de ses fils auprès du comte d'Affry, colonel-général des régiments suisses en France. Elle la payait d'une leçon assez dure, et sous la plume de Mme Necker plaisante : « La vie de ce pays est si coûteuse et dangereuse pour un jeune homme sans expérience, les moyens de pénétrer dans le monde si difficiles, que je crains que vous ne vous prépariez des repentirs ; il me semble que partout la vraie valeur peut se distinguer ; la rareté même en augmente le prix, et sans aller loin : feu M. de Brenles s'était fait un nom dans sa patrie et n'avait jamais cherché à en sortir. »

Toujours active, Etiennette acheva son utile existence, lisant, écrivant ; sans négliger sa maison. Et c'est bien ainsi que le pastel de Piot la représente : point jolie, mais soignée dans sa mise, une lettre à la main, et par la porte ouverte, on aperçoit tout un intérieur commis à ses soins.

Enfin ce qui peut encore contribuer à nous donner une idée juste de cette femme remarquable, c'est la valeur des fils qu'elle éleva et à qui elle avait transmis le meilleur d'elle-même. Jacques-Louis, le cadet, se signala par son courage guerrier : Régiment Tscharnier, commandant des bataillons du Léman aux Ormonts, dans les Grisons ; adjudant général de l'armée helvétique, blessé à Zurich en 1799. Chef de brigade lors de l'occupation de Fribourg en 1802. Puis au service de la France en Illyrie et en Calabre, il mourut à Naples, en 1809, des suites de ses blessures. L'aîné, Samuel, officier au régiment d'Anhalt, fut, revenu au pays, sous-préfet de Lausanne et, pendant vingt-cinq ans, juge au Tribunal d'appel. Jurisconsulte distingué, il avait l'esprit curieux de sciences. Avec Gaudin, il s'occupa de botanique ; avec Mme Necker de Saussure, il entretint une copieuse correspondance sur des problèmes pédagogiques ; avec le pasteur Cellier, il se préoccupa du relèvement des prisonniers et de l'aide aux

détenus libérés ; avec Frédéric-César de La Harpe, il discutait politique et avec le doyen Bridel d'histoire. Dans sa vieillesse, il fournit à maints érudits de précieux renseignements, ainsi à Sainte-Beuve. Et les notes des *Lettres diverses recueillies en Suisse* et publiées par Fédor Golowkin, sont de lui. Ami intime de Louis Secretan, homme de haute culture et de vaste savoir, qui partagea son âge mûr entre la politique et l'étude des champignons, lié avec Châtelain de Rolle, le peintre Arlaud, le pasteur Manuel, Samuel de Brenles entretenait une correspondance étendue. Né en 1760, il mourut à Bex en 1843, dernier de sa famille, n'ayant pas eu d'enfants de son mariage avec Caroline de Sénarclens, qu'il avait épousée en 1809 et que la mort lui enleva en 1820. Beaucoup plus tard, à quatre-vingt-deux ans, Samuel de Brenles épousa la baronne de Schirring, « une demoiselle, écrivait Caroline Olivier, qui a bien cinquante ans et qui l'épouse pour l'adorer et le soigner. Il s'est bien fait prier pour accepter ; mais enfin les bans se publient ; et tous les détails sont fort honorables, même le désespoir des autres vieilles filles, qui ne se consolent point de n'avoir pas songé à cela avant Mlle de Schirring. » Pour éveiller une passion aussi tardive et admirative, Samuel de Brenles avait certes bien d'éminentes qualités. Mme de Staël avait reproché à Samuel, jeune homme, de montrer plus d'esprit que de mouvement dans l'esprit, mais Sainte-Beuve avait su lire finesse et intelligence dans ses gestes ; Vernes-Prescott, dans ses *Causeries d'un octogénaire genevois*, vante l'agrément de son esprit et la mémoire d'un vieillard qui avait beaucoup vu, beaucoup entendu et beaucoup retenu. Alexandre Vinet, à qui de Brenles légua sa montre, et qui lui adressa de remarquables lettres, a parlé de « sa sagesse attique et de sa noble candeur. Ce n'est pas son bon sens exquis, sa grande expérience des hommes et des choses, la richesse de ses souvenirs, fidèles à la fois et ingénieux, son langage marqué au meilleur coin du XVIII<sup>e</sup> qui prêtaient pour nous le plus de charme à nos trop rares entretiens. C'était mieux que cela. C'était cet amour et cette recherche de la vérité, que rien n'intimidait, que rien ne faisait reculer, qui nous présentait dans sa

personne, l'admirable union de la gravité du vieillard avec l'humilité de l'enfant. »

Cette recherche de la vérité, Samuel de Brenles en avait puisé le désir et le besoin dans le foyer de Saint-Etienne, et c'est bien cette inspiration supérieure, cette volonté désintéressée de poursuivre le bien et le beau, qui ont fait de la maison de Daniel et d'Etiennette Clavel un des centres les plus attachants du Lausanne d'autrefois.

Henri PERROCHON.

---

---

## LES FOUILLES DE NYON

---

Les fouilles entreprises à Nyon, rue Delafléchère, il y a un an, ont repris en novembre 1942.

Bien qu'elles ne soient pas terminées, il est cependant possible aujourd'hui de signaler à nos lecteurs qu'elles ont permis une importante découverte.

Le canal souterrain exploré l'an dernier est incorporé à la fondation d'un monument de l'époque romaine.

Entre la Grand'rue, la place du Marché et la rue Delafléchère s'élevait un grand bâtiment rectangulaire, entourant une cour.

Les faces intérieures du monument étaient ornées de colonnes cannelées et d'une superstructure d'ordre corinthien. Au niveau du sol, un caniveau recueillait les eaux pluviales.

Il semble que l'extérieur du monument était formé d'une paroi sans décor, contre laquelle des boutiques ont pu trouver appui ; au pied de ces parois et le long des fondations court une vaste cave, qu'on est en train d'explorer.

Il n'est pas encore possible de se prononcer sur la destination de ce bâtiment. Ses dimensions primitives probables (40 m. de long sur 25 m. de large) faussent complètement les notions qu'on avait de la *Colonia Julia Equestris* ; cette énorme cons-